



L a u s a n n e



## Communiqué de presse

### **Une nouvelle patinoire à Malley en 2020 et une piscine olympique en 2022**

**Le Conseil d'Etat, les Municipalités de Lausanne, Renens et Prilly et Lausanne Région se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'un projet de reconstruction de la patinoire de Malley. Une piscine olympique verra également le jour sur le site. Les aspects techniques et financiers ont été arrêtés et seront soumis aux conseils communaux et généraux concernés entre l'automne 2014 et le printemps 2015, parallèlement à l'organisation d'un concours. La nouvelle patinoire sera opérationnelle en 2019 et la piscine en 2022.**

La parcelle sur laquelle se trouve la patinoire intercommunale de Malley est confirmée comme pôle sportif d'importance cantonale. Elle accueillera en effet une patinoire entièrement reconstruite et une piscine olympique, équipement qui fait actuellement défaut dans le canton.

La patinoire de Malley nécessite des rénovations techniques importantes qui ont amené les principales communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly) à envisager une transformation complète ou sa reconstruction. C'est finalement cette dernière hypothèse qui a été retenue : elle permettra en effet d'améliorer le confort des spectateurs et des sportifs, de faire d'importantes économies d'énergies, d'en augmenter la capacité et de développer les utilisations comme salle de spectacle ou d'exposition. Le Conseil d'Etat s'est engagé à soutenir financièrement ce projet. Cette aide prend son sens dans le cadre de la candidature de Lausanne et du Canton aux Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020. En effet, la nouvelle patinoire sera opérationnelle en été 2019. De plus, le chantier sera organisé de telle manière que le Lausanne hockey club puisse constamment jouer ses matches à Malley.

Une fois la nouvelle patinoire construite et la patinoire actuelle démolie, la piscine olympique pourra prendre place sur la parcelle. Elle comprendra un bassin olympique de 50 mètres, une fosse de plongeon et un troisième bassin de 25 mètres ainsi qu'une pataugeoire. Des gradins permettront d'accueillir du public lors de compétitions. Un tel équipement fait actuellement défaut dans le canton et permettra de désengorger les diverses piscines couvertes plus petites, en leur laissant davantage de temps pour les activités sportives et de loisir.

La construction d'une patinoire et d'une piscine permet de réaliser d'intéressantes synergies de programme et au niveau de la consommation d'énergie. C'est surtout une occasion urbanistique

unique de repenser le fonctionnement de l'ensemble du site dans un quartier en plein développement.

L'investissement total brut sur le site est estimé à environ 200 millions de francs. Le financement sera assuré par un cautionnement des trois communes propriétaires (essentiellement Lausanne, avec une participation de Renens et Prilly), par des subventions cantonales et fédérales et par des valorisations de terrain. La construction et l'exploitation futures des installations seront assurées par la société qui gère actuellement la patinoire et dont les communes de Lausanne, Renens et Prilly détiennent la majorité des actions.

Les autres communes de Lausanne Région seront appelées à participer aux charges annuelles de la patinoire, puis de la piscine – étant entendu que les charges d'amortissement et d'intérêts de la piscine seront entièrement assumées par Lausanne. Des contributions volontaires existent déjà. Lausanne Région assure dans ce projet le rôle de coordinateur pour le financement par ses communes membres.

Une procédure de Plan d'affectation cantonal et un concours d'architecture seront lancés ce printemps pour l'ensemble du complexe.

Lausanne, Renens et Prilly, le 27 mars 2014

### **Renseignements complémentaires**

Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00

Marianne Huguenin, syndique de Renens, tél. 079 424 38 42

Alain Gillièron, syndic de Prilly, tél. 079 347 53 12

Gustave Muheim, président de Lausanne Région, tél. 079 341 99 66

Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport, tél. 021 316 60 10

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, tél. 079 435 01 78

Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose, tél. 079 320 57 27

Le dossier de presse est disponible sous [www.lausanne.ch/metamorphose](http://www.lausanne.ch/metamorphose)